

Centre équestre **ECURIE de la CASSOIRE**

Formules à partir des tarifs applicables TTC 2020-2021 :
tout compris hors licence FFE

Séance baby : 3 /4 heure en tout (1/4 heure préparation à pied avec la monitrice et 1/2 heure de cours).

Séance Etrier : 3/4 heure la séance. L'enfant vient préparer son poney 15 mn avant

Séance Grand ou Adulte : 1 heure la séance. Venir préparer son poney ou cheval 20mn avant

Forfait découverte 3 séances

baby : 25 €, étrier : 35 €, grands et adultes : 44 €

Forfait annuel une fois par semaine 41 séances :

-baby : 377 €, soit 37.7€ par mois sur 10 mois

-étrier : 529 €

-grands : 663€

(2 fois /semaine : 1189€)

Forfait annuel 30 séances : (valable de septembre à juin)

-baby : 320€, soit 32€ par mois sur 10 mois

-étrier : 425€, soit 42.5€ par mois sur 10 mois

-grands : 513€, soit 51.3€ par mois

Carte première 10 : première carte de 10 séances valable 6 mois (sur réservation) :

-baby : 145 € puis **carte Fidélité** (dès la deuxième carte) : 105

-étrier : 218 € **carte Fidélité** : 139

-grands et adultes : 246 € puis **carte Fidélité** : 169

Stages vacances cavaliers habituels

Stage demi-journée : moins de 8 ans : 28 €, 8 ans et plus : 32 €

Stage semaine 5 demi-journées consécutives : moins de 8 ans : 133 €, 8 ans et plus : 145€

Stage journée : moins de 8 ans : 41 €, 8 ans et plus : 48€

Stage semaine 5 jours consécutifs : moins de 8 ans : 188€, 8 ans et plus : 224 €

Cavalier de passage :

1 séance ; baby : 16 €, étrier : 22 €, grands et adultes : 26 €

Stage demi-journée :** - de 8 ans : 32€, 8 ans et + : 37€. **Semaine 5 demi-journées

*consécutives : - de 8 ans : 151€, 8 ans et + : 168€. **Stage journée :** - de 8 ans : 46€, 8*

*ans et + : 52€. **Semaine 5 jours consécutifs :** - de 8 ans : 209€, 8 ans et + : 240€*

Licence FFE : né en 2002 et avant : 36€. Né en 2003 et après : 25€

Tout cavalier non licencié s'engage à contracter lui-même une assurance couvrant les risques inhérents à la pratique de l'équitation, et à la justifier.

Les prestations sont payables d'avance et non remboursables ; règlement fractionné possible.

Les cours décommandés 24 h à l'avance peuvent être rattrapés dans la limite de deux rattrapages par trimestre et en fonction des places disponibles.

Les cours non décommandés 24h à l'avance seront décomptés.